

OBJECTIFS

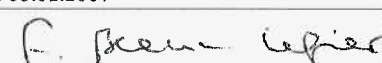
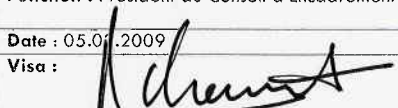
Décrire l'organisation des flux des déchets produits dans les différents services ;
 Définir les modalités de tri de tous les types de déchets (la loi de 1975 stipule que tout producteur est responsable de l'élimination de ses déchets).

ABREVIATIONS

- DASRI : Déchets d'Activité de Soins à Risque Infectieux
- HDD : curiethérapie à Haut Débit de Dose
- BDD : curiethérapie à Bas Débit de Dose

REFERENCES

- **Déchets ménagers**
 - Décret n°2002-823 du 03/05/2002 : Plan d'élimination des déchets ménagers et assimilés (modifiant le décret n°96-1008 du 18/11/1996)
- **Déchets d'Activités de Soins à Risque Infectieux (DASRI)**
 - Arrêté du 15/03/2006 : Transport des marchandises dangereuses par route, dit « arrêté ADR » (modifiant l'arrêté du 1^{er} juin 2001)
 - Arrêté du 06/01/2006 : Emballages utilisés pour le conditionnement des DASRI et assimilés et des pièces anatomiques (modifiant l'arrêté du 24/11/2003)
 - Arrêté consolidé du 25/02/2004 : Transport des marchandises dangereuses par route (modifiant l'arrêté du 1^{er} juin 2001 par les arrêtés des 8 février 2002, 5 décembre 2002, 7 juillet 2003 et 8 décembre 2003)
 - Arrêté du 24/11/2003 : Emballages utilisés pour le conditionnement des DASRI et assimilés et des pièces anatomiques
 - Arrêté du 07/09/1999 : Modalités d'entreposage et Contrôles des filières d'élimination des DASRI et des pièces anatomiques
 - Circulaire DHOS/E4/DGS/SD7B/DPPR n°2006-58 du 13/02/2006 : Elimination des déchets générés par les traitements anti-cancéreux
 - Circulaire n°34 du 11/01/2005 : Conditionnement des DASRI et assimilés
 - Circulaire n°911-2000 du 25/05/2000 : Elimination des DASRI et assimilés et Application de la réglementation des installations classées pour la protection de l'environnement
 - Circulaire n°554 du 01/09/1998 : Collecte des objets perforants
 - Circulaire DGS n°296 du 30/04/1996 : Conditionnement des DASRI et assimilés et Application du RTMDR (devenu ADR)
 - Circulaire DGS/VS 3 n°96-418 du 02/07/1996 : Propagation de la décision de transport des matières dangereuses
 - Circulaire n°96-22 du 21.02.96 concernant le conditionnement des DASRI et assimilés et l'application du règlement pour le transport des matières dangereuses par route
 - Décret n°97-1048 du Code de Santé Publique du 06/11/1997 : Elimination des DASRI et assimilés et des pièces anatomiques (Art. R.1335-1 à R.1335-14)
 - Décret n°2002-540 du 18/04/2002 : Classification des déchets
 - Norme Française X 30-504 - Décembre 2004 - Emballages des DASRI - Fûts et jerricanes plastiques
 - Norme Française X 30-501 - Février 2001 - Emballages des DASRI - Sacs pour DASRI mous et solides
 - Norme Française X 30-500 - Décembre 1999 - Emballages des DASRI - Boîtes et minicollecteurs pour DASRI perforants et tranchants
 - Recommandations INRS - Août 2006 - Elimination des DASRI et assimilés - Prévention et réglementation
 - Décret n°97-517 du 15/05/1997 : Classification des déchets dangereux
 - Guide technique - Décembre 1999 : Elimination des DASRI
 - Lettre DDASS du 15/01/2002 : Rappel sur le décret du 06/11/1997

REDACTION	VERIFICATION	APPROBATION
Nom(s) & Fonction(s) : Guy Barbe, Responsable Service Technique Laurence Dlstani, Préparatrice en Pharmacie Charlotte Meyrieux, Responsable Qualité	Nom : Françoise Blanc-Légier Fonction : Présidente du CLIN	Nom : Docteur Bruno Chauvet Fonction : Président du Conseil d'Encadrement
Date : 02.02.2009	Date : 05.02.2009	Date : 05.02.2009
	Visa : 	Visa : 

● Déchets Radioactifs

- Article R. 1333-12 du Code de Santé -Publique - Conditions de rejet des effluents liquides et gazeux et des déchets contaminés par des radionucléides, Inventaire des effluents et déchets éliminés
- Circulaire DGS/SD 7 D/DHOS/E n° 2001-323 du 09/07/2001 : Gestion des effluents et des déchets d'activités de soins contaminés par des radionucléides (tri, conditionnement, stockage, transport et mode de traitement)
- Circulaire DH-DGS du 02/12/1999 : Collecte des objets à usage médical contenant du radium
- Guide technique - Décembre 1999 - Elimination des DASRI

● Déchets spéciaux

- Décret n° 99-374 du 12/05/1999 : Mise sur le marché des piles et accumulateurs et leur élimination
- Directive 2002/96/CE du 27/01/2003 : Modalités de la collecte, du traitement et de l'élimination des Déchets d'Equipements Electriques et Electroniques (DEEE)
- Lettre Circulaire du 28/06/2001 : Gestion des déchets organiques

PERSONNES CONCERNEES

- ✗ L'ensemble du personnel de l'institut est acteur du circuit et du traitement des déchets ;
- ✗ Le circuit et le traitement de déchets spécifiques (DASRI par exemple) ne concernent que certains personnels (soignants).

DOCUMENTS ASSOCIES

- Fiche de nettoyage des locaux techniques d'entreposage des déchets
- Bordereau de suivi du ramassage des DASRI
- Etiquette de traçabilité des sacs jaunes
- Etiquette code à barres des conteneurs à DASRI
- Liste des médicaments périmés jetés
- Bordereau de suivi du ramassage des déchets radioactifs

CIRCUIT ET TRAITEMENT DES DECHETS

DESCRIPTION DU PROCESSUS

